

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TROC ET PUCES

AIPE du Collège de la Tourelle – QUIMPER

Dimanche 29 Mars 2026 de 9h à 17h

Tableau à compléter		Tarifs	Nombre de mètres	Total
Intérieur	Avec table	5 € / mètre		
	Bout d'allée pour portant (1m)	4 € / mètre		
Extérieur	Avec table	4 € / mètre		
	Sans table	3 € / mètre		
	Bout d'allée pour portant (1m)	3 € / mètre		
Merci de prévoir au minimum 1 mètre sans table pour tout portant. Les portants ne sont pas fournis.				Total

Merci de joindre votre chèque libellé à l'ordre de AIPE

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (particulier)

(établie en vertu de l'article R321 – 9 du code pénal)

Je soussigné (e) (nom et prénom) :

Tel : Mail :

Adresse :

N° de carte d'identité : ou n° de permis de conduire.....

Certifie sur l'honneur ne pas participer en qualité d'exposant à plus de 2 manifestations de type Braderie ou Vide-greniers ou Troc et Pucés au cours de l'année 2026.

Fait à Le.....

Signature

Conditions générales

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers et aux professionnels
- Aucun remboursement n'est possible après l'inscription (sauf annulation par les organisateurs)
- Cette manifestation est un troc et pucés associatif, vous êtes responsable de votre étalage.
- L'organisateur décline toutes responsabilités (vol, casse, type de produits vendus, etc....)
- Seuls les membres des parents d'élèves organisateurs sont habilités à gérer les emplacements.
- Les exposants s'engagent à respecter les lieux du déballage et à laisser l'emplacement propre.
- Seule la vente de produits et objets d'occasion est autorisée. La vente de nourriture et de boisson est exclusivement réservée à l'organisateur.
- La mise en place pourra être effectuée à partir de 7H15. Les exposants s'engagent à être prêts à recevoir le public à partir de 9H et ne remballeront qu'après 17H.
- Tous les véhicules devront avoir évacué la surface de vente pour 8h45 au plus tard et aucun véhicule ne sera admis sur le site avant 17H.
- Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'enceinte de l'établissement (cour et préau compris).
- Les animaux sont interdits.

Votre inscription ne sera validée que si nous recevons, à l'adresse ci-dessous :

- Le formulaire complété, daté et signé.
- Votre chèque libellé à l'ordre de l'AIPE du collège La Tourelle
- L'attestation sur l'honneur (correctement remplie), datée et signée
- La photocopie recto verso de votre pièce d'identité

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales :

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Formulaire avec le règlement à retourner à

AIPE du collège la Tourelle - 21 rue Paul Gauguin 29000 QUIMPER

Renseignements : 07 82 05 29 76 – email : aipelatourellequimper@gmail.com